

Etat des risques naturels

Posté par :

Publiée le : 06/07/2009 16:10:00

1 - ERNT : Synthèse 2 - Dans quel cas devra t-on communiquer un état des risques naturels et technologiques ? 3 - Les immeubles concernés ? 4 - Quels sont les textes de référence ? 5 - Durée de validité ? 6 - Quels sont les risques qui concernent Paris ? Il s'agit de tous les immeubles quelle que soit leur destination. Pour les locations, cette obligation concerne les nouveaux contrats.

